

Une place pour chacun

Conrad van de WERVE

Une école qui vise des objectifs d'excellence, c'est une chose. Une école où chacun trouve une place qui lui convient en est une autre. La proposition du *Pacte pour un enseignement d'excellence* tient compte de cet impératif. Un récent décret-programme met de nouveaux moyens sur la table.

C'est écrit noir sur blanc dans l'Avis final du Groupe central du Pacte : il faut investir davantage dans les infrastructures scolaires et apporter une réponse au choc démographique. Cette priorité constitue l'objectif stratégique numéro un de l'axe 5 du Pacte qui promet une école de qualité, plus accessible et mieux adaptée au bien-être.

Au-delà de cette option, un nouveau décret-programme vient d'être adopté en décembre dernier et prévoit une dotation de 20 millions EUR supplémentaires pour le « paiement à 100% » de projets de création de places dans l'enseignement subventionné, dans des zones en tension démographique. Ce programme vise non seulement à renforcer la capacité d'accueil par extension ou par reconfiguration d'une infrastructure scolaire existante, mais aussi à permettre l'achat, la rénovation de bâtiments non utilisés jusqu'alors à des fins scolaires. Il sera également possible d'acquérir des terrains et de construire de nouvelles écoles.

Nouveaux projets

Pour rappel, un décret-programme de décembre 2015 avait déjà prévu, en 2016, une dotation exceptionnelle de 7 687 000 EUR destinée au « paiement à 100% » des projets de l'enseignement libre subventionné visant à renforcer rapidement la capacité d'accueil par extension ou reconfiguration d'une infrastructure scolaire existante dans des zones où l'offre scolaire est insuffisante au regard de l'évolution de la population scolaire de la zone.

Suite à l'appel à projets lancé par le SeGEC en juillet dernier, une septantaine de dossiers ont été introduits au SIEC (Service des Investissements de l'enseignement catholique), représentant un potentiel de création de 6182 places, pour un budget de près de 22 millions EUR. Les projets ont été classés en fonction des données statistiques d'estimation des besoins de création de places telles que publiées par l'administration et le gouvernement en septembre 2016. Le SeGEC a introduit la liste des 70 projets ainsi classés auprès

du conseil de gestion du Fonds de garantie des bâtiments scolaires. Celui-ci a, dès à présent, invité les promoteurs de six projets de création de places dans l'enseignement secondaire bruxellois à poursuivre les démarches. Le conseil confirmera, au cours d'une prochaine réunion, les autres projets qui seront prioritaires dans le cadre de l'enveloppe budgétaire.

Photo : Conrad van de WERVE



Une vision partagée

Conrad van de WERVE

Plus de 300 directeurs, Pouvoirs organisateurs, conseillers pédagogiques, membres de services diocésains ont participé, le 8 décembre dernier à La Marlagne à Wépion, à une journée de rencontre et de partage autour des réalisations concrètes du dernier **Plan d'actions prioritaires (PAP)** de la FESeC (Fédération de l'Enseignement secondaire catholique). Cette journée venait clôturer un vaste plan de 3 ans mettant en œuvre la vision de la fédération. *entrées libres* est allé à la rencontre des participants.

« C'est important de célébrer, d'aller de l'avant, s'exclame **Anne L'OLIVIER**, directrice du Centre scolaire Notre-

Dame de la Sagesse à Ganshoren. *Le changement est là, et on doit le travailler chaque fois qu'on peut.* » « C'est l'occasion de se poser, de prendre le temps de la réflexion, de creuser des sujets qui nous interpellent dans notre école et de les confronter avec le cadre de fonctionnement de l'enseignement secondaire », explique **Damien MASQUELIER**, directeur-adjoint de l'ULM (Les Ursulines La Madeleine) à Tournai.

Une nouvelle école secondaire catholique à Anderlecht

Le Lycée Sœur Emmanuelle (LySEm) ouvrira ses portes le 1^{er} septembre prochain à Anderlecht. Il s'agit d'une réponse au manque criant de places dans les écoles secondaires de Bruxelles, particulièrement à l'ouest de la capitale. À terme, l'établissement accueillera environ 400 élèves.

« Nous avons sauté les obstacles au fur et à mesure qu'ils se sont présentés. Nous sommes d'ailleurs bien soutenus par le SeGEC », explique **Marie-France DROUART**, la présidente du Pouvoir organisateur du nouveau lycée. Initié par le Comité diocésain de l'enseignement catholique de Bruxelles-Brabant wallon, le projet a été porté par les quatre écoles

secondaires libres d'Anderlecht : l'Institut de la Providence, l'Institut Marie Immaculée-Montjoie, l'Institut Notre-Dame, l'Institut des Sœurs de Notre-Dame, ainsi que par l'école fondamentale Raymond Van Belle.

Début 2014, ces établissements ont introduit un dossier commun dans le cadre du plan d'urgence pour la création de places lancé par les ministres NOLLET et ANTOINE. Une promesse de subvention a ensuite été obtenue pour la construction d'un nouveau bâtiment sur un terrain appartenant à l'archevêché. Après une série de péripéties administratives, le chantier a pu débuter le 7 novembre 2016 et avance à présent à vive allure. Le nouveau bâtiment comportera 5 classes pour l'école fondamentale et 16 classes d'un degré d'observation autonome (1^{er} degré de l'enseignement secondaire). « Il y aura aussi une salle de sport, reprend M.-Fr. DROUART. Nous souhaitons aussi l'ouvrir en dehors des heures scolaires. »

La pose de la première pierre du nouveau lycée a eu lieu à la mi-décembre.



Après la conférence de Luc de BRABANDERE qui ouvrait cette journée (lire en p. 6), les participants ont pu prendre des moments d'échanges en ateliers, l'occasion de présenter les dispositifs et expériences mis en place dans le cadre du Plan d'actions prioritaires 2013-2016. **Marie-Agnès PONCELET**, directrice de l'Institut Notre-Dame de Beauraing, a participé aux travaux de l'axe qui visait à lutter contre le décrochage scolaire : « Nous avons réalisé une enquête qui nous a permis plus largement de réfléchir au bien-être de l'élève à l'école, à ses relations avec les professeurs,

à son rapport à l'apprentissage. Cela nous a permis de dépasser toutes les représentations que l'on peut avoir a priori. »

Sortir des idées reçues, c'est aussi le leitmotiv de D. MASQUELIER, qui a travaillé la question de l'éducation aux choix : « Les préoccupations ont changé. Le jeune, aujourd'hui, va choisir une formation qui ne correspondra peut-être pas spécifiquement au métier auquel il se destine, mais qui lui permettra, de façon un peu polymorphe, d'embrasser plusieurs carrières professionnelles différentes. »

Pour sa part, **Anne-Françoise DÉsirANT**, directrice de l'Institut de la Vallée Bailly à Braine-l'Alleud, s'est intéressée aux

Sœur Emmanuelle

Le lycée accueillera donc 400 élèves répartis dans des classes de 1^{re} et de 2^e communes, différenciées et de 2S (supplémentaire). L'enseignement en immersion néerlandaise sera également proposé.

« Un travail d'orientation sera réalisé avec l'élève au cours de son parcours chez nous, afin de déterminer au mieux ses choix d'options pour la 3^e, que ce soit dans l'enseignement général ou qualifiant », explique la présidente de PO.

L'école se veut ouverte à tous, quels que soient le parcours scolaire ou l'origine sociale. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le nom de Sœur Emmanuelle, bruxelloise d'origine, a été choisi pour la nouvelle école : « C'est d'abord une femme, ce qui n'est pas tellement courant dans les appellations des écoles, mais c'est aussi quelqu'un qui a beaucoup œuvré pour l'enseignement et pour les plus démunis. Elle a travaillé dans le monde arabe, notamment en Égypte et en Tunisie. C'est un beau symbole, d'autant plus que beaucoup d'enfants d'origine maghrébine vivent dans le quartier. » ■

partenariats à mettre au service d'une approche plus collective des besoins des écoles, enseignants et élèves : « Nous sommes nous-mêmes en réflexion par rapport à une fusion/collaboration entre les trois écoles primaires et l'école secondaire. J'ai pu recueillir ici des pistes utiles. »

Des pistes, c'est également ce qu'à trouver A. L'OLIVIER, toujours à l'écoute de nouvelles propositions favorisant le vivre ensemble à l'école : « Il faut souvent beaucoup d'organisation, beaucoup de trucs et ficelles, et un bon carnet d'adresses ! » Le jeu en vaut vraiment la chandelle, pour cette directrice qui n'oublie pas que « c'est le faire ensemble qui fait le vivre ensemble ».

Un cap

Quelle vision, pour la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique ? Trois questions à **Éric DAUBIE**, son Secrétaire général.

Dans quel cadre s'inscrit le texte de vision de la FESec ?

Éric DAUBIE : Au point de départ, il était conçu pour soutenir le Plan 2013-2016. Aujourd'hui, nous sommes tout à fait acquis à l'idée que nous pouvons maintenir le texte en l'état. Il y a d'ailleurs une articulation très forte avec les idées de base du Pacte pour un enseignement d'excellence. Donc, plutôt que de chercher à réécrire ce texte, nous allons repartir de là pour développer le Plan 2017-2020, après une évaluation du plan actuel.

Première ligne de force de votre texte de vision : l'inscription de l'école dans le monde d'aujourd'hui...

ED : Les jeunes vivent dans un monde qui ne cesse d'évoluer, où la place du numérique est prépondérante et où, inévitablement, la relation au savoir est interrogée. Les jeunes connaissent énormément de choses, qui ne sont pas toujours des savoirs scolaires. On est parfois bien étonné

de constater tout ce qu'un jeune connaît ! Il faut pouvoir prendre en compte le fait que le monde évolue en s'accélégrant et que, dès lors, on ne doit pas seulement former le jeune pour aujourd'hui. Il faut certes le préparer aux études supérieures ou à entrer dans la vie professionnelle, mais il faut avoir en tête qu'il traversera différentes étapes dans son parcours et qu'il exercera plusieurs métiers. Et c'est là que le concept de formation tout au long de la vie prend tout son sens.

Le texte de vision met aussi l'accent sur la réussite...

ED : Notre système scolaire conduit, hélas, trop peu de jeunes à la réussite. De nombreux jeunes terminent leur parcours à l'école sans aucune qualification. Si l'école doit soutenir la réussite des études, celle-ci ne doit pas uniquement se traduire en termes scolaires. Il faut des jeunes qui soient bien dans leur peau, outillés pour comprendre le monde d'aujourd'hui, et à même de s'intégrer dans la société.

Les 6 axes du P

Éduquer aux choix

Amener les jeunes à s'impliquer dans leur formation, leur donner les moyens de poser des choix et de prendre des décisions

Objectifs :

- développer dans les écoles un plan d'actions propre à l'éducation aux choix ;
- favoriser les échanges entre établissements scolaires, mettre en réseau les personnes impliquées dans des dispositifs liés à l'éducation aux choix.

Quelques réalisations et productions :

1. création d'un outil « Ressort » ;
2. mise à disposition d'une clé USB 7PC ;
3. intégration de l'éducation aux choix dans les programmes ;
4. développement d'une stratégie pour les conseils de classe ;
5. propositions de formation et d'accompagnement autour du concept de l'EDC.

Regard

Au cours de cette journée, le philosophe et mathématicien **Luc de BRABANDERE** a proposé une relecture originale et toute personnelle du texte de vision de la FESec. Il nous livre ici quelques éléments.

L'école secondaire doit apprendre à penser, dites-vous...

Luc de BRABANDERE : On apprend le latin, la géométrie, un peu de physique, mais apprend-on à penser ? Je n'en suis pas si sûr. Je ne sais pas très bien comment il faut organiser cela, mais je suis convaincu de la nécessité pour le jeune de savoir, au sortir du secondaire, ce que c'est que penser. Je peux vous dire que j'étudie souvent les biais cognitifs avec des enfants, et je constate qu'ils adorent !

Pensez-vous qu'il faille davantage dépasser l'approche disciplinaire à l'école ?

LdB : Le mot « discipline » a deux sens. C'est à la fois la rigueur, l'ordre, mais c'est aussi une branche du savoir. C'est

rigolo, parce que ce sont deux mots apparemment assez éloignés, mais qui se rejoignent par « disciple » et « docile »... Donc oui, c'est la nécessité de la rigueur, mais aussi la place pour la créativité !

Vous dites aussi que la pensée nécessite l'oubli...

LdB : Si vous lisez un livre, si vous pouvez exprimer un jugement par rapport au livre, c'est parce que vous avez oublié une grande partie du livre. Penser, c'est manipuler des concepts. On les organise, on les classe, on les trie, on les invente. Et l'oubli intervient dans la démarche de conceptualisation. Par exemple, le concept de restaurant est possible quand on oublie beaucoup de détails de tous les endroits où on est allé manger. Il en va de même



Photo : Conrad van de WERVE

pour le concept d'étudiant, d'école, etc. L'oubli est nécessaire à la pensée. Une machine, par contre, ne peut pas oublier, et dès lors ne peut pas conceptualiser ! Je crois qu'une machine peut être extrêmement utile, mais la dimension humaine restera toujours essentielle. Je ne crois ainsi pas à l'intelligence artificielle !

Quelle serait votre école de rêve ?

LdB : Moi, j'aime bien le concept de l'école permanente. Pourquoi ne pas imaginer une école où l'on s'abonne dès le plus jeune âge, et dont on reste membre tout au long de la vie ? ■

Plan d'actions prioritaires 2013-2016

Espaces de liberté

Favoriser l'équité scolaire en diminuant le nombre d'exclusions définitives, le nombre de redoublements et d'abandons en cours de scolarité

Objectifs :

- développer des pratiques pédagogiques et organisationnelles prévenant le décrochage et l'exclusion ;
- promouvoir, susciter et accompagner les expériences de certification par degré.

Quelques réalisations et productions :

1. création d'un outil de pilotage susceptible d'aider une école à développer des pratiques favorisant l'inclusion et l'accrochage (enquête en ligne auprès des élèves) ;
2. élaboration de documents : « Prévenir les exclusions définitives », « Mettre en place un Dispositif interne d'accrochage scolaire », « Une synthèse des projets européens « Accro-jump » de notre réseau », « Un répertoire de dispositifs de lutte contre l'échec au D1 dans une série d'écoles ».

Écoles apprenantes

Amener les écoles à découvrir les espaces de liberté existants, à développer des idées novatrices, à intégrer le numérique dans les pratiques pédagogiques et à mettre en place des pratiques collaboratives et réflexives

Objectifs :

- susciter les pratiques collaboratives et réflexives dans la perspective d'une école comme organisation apprenante ;
- intégrer le numérique dans les pratiques pédagogiques et organisationnelles.

Quelques réalisations et productions :

1. élaboration d'un référentiel de compétences numériques ;
2. présentation de balises pour une école numérique ;
3. mise à disposition d'un répertoire d'outils TIC et d'une interface web <http://fesecc.weebly.com> ;
4. mise en ligne du programme Sciences humaines sous forme numérique ;
5. expérience menée avec le programme *Prof'Essor*.

Numérique et nouveaux enseignants

Favoriser le recrutement et la bonne intégration des nouveaux enseignants

Objectifs :

- élaborer des dispositifs favorisant l'intégration socioprofessionnelle des membres du personnel ;
- développer des collaborations structurées entre les établissements scolaires.

Quelques réalisations et productions :

1. création d'un outil d'accueil et d'accompagnement des nouveaux membres du personnel sous forme d'une clé USB



Communautés de vie

Construire le « vivre ensemble » dans les écoles dans ses dimensions interculturelle, citoyenne, spirituelle et sociale

Objectifs :

- élaborer, à l'intention des membres du personnel et des élèves, des dispositifs favorisant l'émergence d'une ou plusieurs dimensions du « vivre ensemble » ;
- avec quelques écoles volontaires, relier, intégrer les différentes dimensions de « la vision » de la FESec avec le projet d'établissement.

Quelques réalisations et productions :

1. réalisation d'un classeur de fiches-projets ayant trait au « vivre ensemble » ;
2. production d'un catalogue de formation sur le vivre ensemble – CECAFOC ;
3. élaboration du document « Intégrer la vision de la FESec dans son projet d'établissement ».

Partenariats et collaboration

Amener les Pouvoirs organisateurs voisins à développer davantage de partenariats au service d'une approche plus collective des besoins des écoles, des enseignants et des jeunes

Objectifs :

- élaborer différents modèles opératoires de coopération entre PO, les promouvoir et les diffuser ;
- expérimenter des collaborations PO et directions appelées à manager les écoles secondaires et fondamentales sous le même PO.

Quelques réalisations et productions :

1. élaboration de deux documents : « Quelles synergies entre PO du secondaire ? » et « Primaire-secondaire : rupture ou continuité ? »

Outre ces productions, de nombreuses formations et accompagnements ont été dispensés. **Plus d'infos ? fabrice.glogowski@segec.be**